

**PROCÈS-VERBAL**

**DE LA RÉUNION**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA**

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /  
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)**

**tenue par conférence téléphonique  
le 8 septembre 2004  
à 10 h 30 HAE**

**Sont présents**

M. Ken Nash	Administrateur, président (par intérim)
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M. René Pageau	Administrateur

et

M <sup>me</sup> Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M <sup>me</sup> Kathryn Shaver	Secrétaire générale
M <sup>me</sup> Pat Patton	SGDN

**Sont absents**

M. Richard Dicerni	Administrateur
M <sup>me</sup> Adèle Malo	Administratrice

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Séances d'information et de discussion locales
3. Autres affaires

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Nash préside la réunion du 8 septembre 2004 du conseil.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués, qu'ils ont autorisé par écrit le délai de convocation plus court de la conférence téléphonique et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 10 h 30 HAE.

La réunion est tenue par conférence téléphonique conformément à l'article 8.7(5) du Règlement n° 1. Les administrateurs se disent satisfaits des dispositions prises pour la tenue de cette réunion par conférence téléphonique.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion du 8 septembre 2004.

2. Séances d'information et de discussion locales

Le président du conseil invite la présidente à aborder ce point, lequel est soumis au conseil d'administration aux fins d'approbation.

La présidente présente la proposition de la SGDN visant à conclure un contrat avec DPRA Canada portant sur la conception, la tenue et le compte rendu de séances d'information et de discussion locales à l'échelle nationale. Cette proposition est soumise à l'approbation du conseil conformément à sa politique d'approbation des contrats d'un montant supérieur à 300 000 \$.

La présidente souligne que le plan d'activités initial de 2004 prévoyait un programme d'engagement du public après la publication du Document de discussion n° 2. Au moment de l'élaboration préliminaire du plan de travail et du budget pour le plan d'activités de 2004 à l'automne 2003, la forme précise des activités d'engagement n'était pas définie, non plus que l'étendue qu'elles devraient avoir. Les séances d'information et de discussion locales que la SGDN propose de tenir en collaboration avec DPRA Canada ont une plus grande portée que ce qui était initialement prévu et ce, afin de tenir compte de ce qui suit :

- Le Conseil consultatif de la SGDN lui a conseillé de prévoir un vaste programme de mobilisation national, annoncé à grande échelle et ouvert au grand public;
- L'expérience acquise par la SGDN jusqu'à maintenant avec divers modèles d'engagement, relativement au partage de l'information et à la facilitation efficace de séances de discussion.

À la suite d'un appel d'offres, la SGDN propose de retenir les services de DPRA Canada. La présidente indique que la SGDN a été impressionnée par la méthode d'engagement proposée par DPRA Canada, à savoir une approche en deux étapes composée de séances d'information suivies de séances de discussion approfondies dans chaque collectivité concernée. La présidente passe en revue les objectifs de ce programme d'engagement du public ainsi que la proposition de DPRA Canada et offre de fournir des détails supplémentaires au conseil.

Le président invite les membres du conseil à entamer la discussion.

- Les membres du conseil reconnaissent que cet engagement serait une composante importante de l'invitation de la SGDN aux Canadiens et Canadiennes à faire part de leurs commentaires sur le Document de discussion n° 2 et encouragent celle-ci à aller de l'avant.
- Les membres posent des questions sur l'organisation et la facilitation des séances d'information et de discussion.
- En réponse aux demandes d'information du conseil, la présidente confirme que des contrôles adéquats seraient instaurés pour gérer les coûts et les extrants.
- Le conseil demande si le budget de 2004 de la SGDN est suffisant à la lumière de l'ajout de cette activité. La présidente confirme que le budget global que le conseil a mis à la disposition de la SGDN pour 2004 devrait permettre à la Société de réaliser son plan de travail pour 2004.

**IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

- D'accorder à la présidente l'autorisation et le pouvoir de signer, au nom de la SGDN, un contrat avec DPRA Canada d'un montant ne dépassant pas 1,2 million de dollars pour la conception, la tenue et le compte rendu de séances d'information et de discussion locales à l'échelle du Canada et pouvant comporter des clauses conditionnelles, des ententes et d'autres modalités établies à la discrétion de la présidente;
- Que le contrat, une fois signé par la présidente, est valide et lie la société et est réputé contenir un exposé exact des modalités sur lesquelles reposent la création et l'obtention dudit contrat dans le cadre de l'exercice du pouvoir discrétionnaire conféré à la présidente.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

La présidente indique que la SGDN affichera le calendrier des séances d'information et de discussion locales sur son site Web lorsque toutes les dispositions nécessaires auront été prises. Ce programme sera exigeant sur le plan des ressources : le personnel devra en effet assister aux séances qui auront lieu à l'échelle du pays pendant tout l'automne. Dans la mesure du possible, le personnel de la SGDN sera accompagné d'un membre de l'équipe d'évaluation qui fera un compte rendu détaillé du processus d'évaluation.

3. Autres affaires

- La présidente informe le conseil d'administration de la date de publication du Document de discussion n° 2 et de la couverture médiatique prévue pour faire connaître le document de la SGDN, notamment des segments à la radio de Radio-Canada.
- M. Pageau avise le conseil qu'il prévoit prendre sa retraite d'Hydro-Québec à l'automne et démissionne ainsi du conseil d'administration de la SGDN. La présidente et les membres du conseil lui souhaitent une bonne retraite.

Clôture de la réunion du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, les administrateurs lèvent la séance à 11 h HAE.

---

La secrétaire générale  
Le 25 octobre 2004